

DOSSIER

28^{ème} Championnat National de Tir à l'arc
Benjamin - Cadet - Junior



Révéler la passion qui vous anime.

Emetteur : Alexandre DRUAULT

Destinataire : Associations pratiquant le Tir à l'arc

Copies : Jean Luc ANDRE, Patrick LAURENDEAU, Commission Nationale de Tir à l'Arc, Arbitres

Date : 27 janvier 2018

Objet : 28^{ème} Championnat National de tir à l'arc – Brumath 23 et 24 juin 2018

Cher(e) Ami(e),

Nous avons donc le plaisir de vous adresser le dossier du Championnat National Jeune de TIR à l'ARC dans le cadre du 120^{ème} anniversaire de la FSCF. Cette compétition est ouverte aux catégories BENJAMIN, CADET et JUNIOR dont les âges ont été modifiés.

Faute d'organisateur, cette compétition aura lieu exceptionnellement **en salle** à BRUMATH. Le club dispose d'un mur de tir de 15 cibles soit 60 archers maximum. En cas de dépassement de cette capacité, il sera mis en place un deuxième groupe comme à Seloncourt ce qui monte la capacité à 120 archers maximum. Il n'y aura pas de repas le samedi midi, celui du samedi soir sera à la bonne franquette (sans soirée d'animation) et des paniers repas seront proposés pour le dimanche midi.

- Questionnaires Techniques

Coordonnées pour l'envoi des documents :

FSCF à l'attention de Thomas MOURIER, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS

Tél. 01 43 38 89 85 ; thomas.mourier@fscf.asso.fr

1. Les **feuilles d'engagements définitives** qui devront être dûment remplies. La période d'inscription est fixée du **1er mai au 27 mai 2018 (à l'exception des équipes)**. **Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette période**. Elles devront être accompagnées des droits d'inscriptions (chèque à l'ordre de la FSCF) correspondants. **Une copie des inscriptions est à adresser par mail au responsable nationale de la commission : fscf.tiralarc.commission@gmail.com**
2. **Le document « Aide aux Associations »** à remplir et à renvoyer **avant le 27 mai 2018** (en même temps que les inscriptions définitives) avec le Relevé d'Identité Bancaire de l'association. Sans ce document, vous ne pourrez prétendre à une aide financière de la Fédération pour votre déplacement (voir les conditions sur le formulaire). Les kilométrages et le nombre d'archers seront indiqués par la fédération (suivant Mappy ou ViaMichelin et suivant les archers figurant sur le palmarès).

- Questionnaires Administratifs

Les questionnaires sont à renvoyer à la personne indiquée sur chaque feuille en respectant les dates limites.

Les formulaires peuvent être remplis directement sur votre ordinateur. Il suffit ensuite d'imprimer via PDF Creator (pour créer un fichier PDF) uniquement la page concernée (n'envoyer pas systématiquement tout le dossier) et l'envoyer aux destinataires voulus par mail.

PDF Creator est un outil gratuit permettant de créer des fichiers PDF très simplement à partir de n'importe quelle application dotée de fonctions d'impression.

Il suffit de faire une recherche sur internet, le télécharger puis l'installer.

Ou sinon il vous suffit de cliquer [ICI](#) pour accéder au téléchargement automatique du logiciel à installer.

Nous tenons, comme les organisateurs, au strict respect des horaires et en l'occurrence pour la cérémonie d'ouverture, la présentation des associations et la cérémonie de clôture (respect des horaires mais également participation de tous).

Quelques rappels ou renseignements importants :



- Le chèque, libellé à l'ordre de la FSCF, doit accompagner le formulaire d'engagement. Bien vérifier que le montant correspond exactement au nombre de binômes engagés.
- Les dates de naissance pour les catégories doivent être conformes à celles réactualisées.
- Remplaçants : voir règlement pour les nouvelles dispositions concernant le remplacement des archers.
- Nous insistons sur le fait que les dossiers incomplets, illisibles ou adressés hors délais feront l'objet d'un retour systématique. **Le non envoi par mail des inscriptions au responsable national constitue également un dossier incomplet.**

Tous les membres de la Commission, le Service Activités de la FSCF et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En espérant vous compter très nombreux, nous vous prions de croire, cher Ami(e), à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alexandre DRUAULT

Responsable de la Commission Nationale
de Tir à l'Arc.

Questionnaires techniques

1. ENGAGEMENT SAISON 2017-2018

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email (envoi pas de tir et résultats) :

Période d'inscription du 1^{er} au 27 mai 2018

Droit d'engagement à joindre obligatoirement au présent imprimé :

	Quantité	Inscription Binôme	Total
Binôme Jeune		10,00€	

Numéro du chèque joint : (Chèque à l'ordre de la FSCF)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement spécifique 2018 et du mémento de l'arbitre et les accepte par la présente.

Je prends également connaissance de la charte du Fair-Play et l'accepte.

A : le 2018

Signature du président de l'association,

L'inscription à la compétition ne sera validée qu'après retour du dossier complet (feuille engagement avec droits d'engagements, liste des archers avec arc et catégories, attestations débutants). Tout dossier incomplet ou erroné sera immédiatement retourné à son expéditeur et l'inscription mise en attente.

Charte du fair-Play

J'adhère sans réserve aux principes suivants :

1. Me conformer aux règles et à l'esprit de la compétition.
2. Faire de chaque rencontre, peu importe l'enjeu, une sorte de fête, un moment d'amitié.
3. Faire preuve de solidarité et subvenir à toute défaillance au matériel.
4. Faciliter la concentration des tireurs en imposant le silence.
5. Faire preuve de discipline lors de la récupération des flèches et au moment du décompte des points.
6. Ne pas user de tricheries pour obtenir le succès.
7. Accepter les décisions des arbitres.
8. Porter secours à tout blessé dans un esprit de générosité et d'altruisme, en fonction de mes capacités.
9. M'engager à donner à tout moment l'exemple d'une conduite loyale et sportive.
10. Etre un véritable ambassadeur du sport, en m'attachant à faire respecter les principes ci-dessus.

Catégorie 2018

Catégorie individuelle		Tranche d'âge	Date de naissance
Benjamine	BF	Agées de moins de 14 ans	nées après le 31/12/2004
Benjamin	BH	Agées de moins de 14 ans	nés après le 31/12/2004
Cadette	CF	Agées de 14 à 16 ans	nées entre le 01/01/2002 et le 31/12/2004
Cadet	CH	Agées de 14 à 16 ans	nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2004
Junior Femme	JF	Agées de 17 à 18 ans	nées entre le 01/01/2000 et le 31/12/2001
Junior Homme	JH	Agées de 17 à 18 ans	nés entre le 01/01/2000 et le 31/12/2001

Les archers devront être obligatoirement en possession d'une licence avant le 1^{er} Janvier 2018.

Seules les catégories ayant au minimum 4 participants seront récompensées. Les catégories ayant moins de 4 archers seront regroupées.

Les points du règlement modifiés pour cette année figurent ci-après, ce qui reste applicable figure dans le règlement du national téléchargeable sur le site de la FSCF

Ce document est en téléchargement sur :

<http://www.fscf.asso.fr/actualites/manuel-reglementaire-memento-tir-larc>

Particularités BENJAMINS et CADETS

Les catégories sont les suivantes :

Catégorie individuelle		Tranche d'âge
Benjamine	BF	âgées de moins de 14 ans
Benjamin	BH	âgés de moins de 14 ans
Cadette	CF	âgées de 14 à 16 ans
Cadet	CH	âgés de 14 à 16 ans

Les arcs classiques et arcs à poulies sont mélangés.

Si un BENJAMIN ou un CADET est associé à un JUNIOR, l'archer prend le règlement du JUNIOR et ce pour toute la compétition.

Le championnat sera composé de deux épreuves :

- Tir aux couleurs en binôme, à 15 mètres sur blason unique de 60 pour les arcs classiques et 40 pour les arcs à poulies en 20 volées.
- Tir individuel au centre à 15 mètres sur blason trispots vertical de 60 pour les arcs classiques et blason trispots vertical de 40 pour les arcs à poulies en 10 volées avec le décompte des points suivant :
 - Les deux cercles jaunes valent 10 points.
 - Les deux cercles rouges valent 8 points.
 - Le cercle bleu vaut 6 points.

Si un arc classique est associé à un arc à poulies, il tire dans les mêmes conditions que l'arc à poulies pendant toute la compétition.

Le temps alloué pour une volée est de 2 minutes.

Particularités JUNIORS

Cette catégorie peut exceptionnellement participer au National Jeune pour 2018 (étant normalement classés chez les adultes).

Les catégories sont les suivantes :

Catégorie individuelle		Tranche d'âge
Junior Femme CL	JFCL	âgées de 17 et 18 ans
Junior Homme CL	JHCL	âgés de 17 et 18 ans
Junior Femme AP	JFCO	âgées de 17 et 18 ans
Junior Homme AP	JHCO	âgés de 17 et 18 ans

Le championnat sera composé de deux épreuves :

- Tir aux couleurs en binôme, à 15 mètres sur blason unique de 60 pour les arcs classiques et blason unique de 40 pour les arcs à poulies, en 20 volées.
- Tir individuel à 15 mètres sur blasons trispots verticaux de 40, en 10 volées (10 normal pour les classiques, 10 réduit pour les poulies). Pour le tir sur blason trispots verticaux, le décompte des points sera le suivant :
 - Le Jaune intérieur vaut 10 points
 - Le Jaune extérieur vaut 9 points
 - Le Rouge intérieur vaut 8 points
 - Le Rouge extérieur vaut 7 points
 - Le Bleu intérieur vaut 6 points

Si un arc classique est associé à un arc à poulies, il tire dans les mêmes conditions que l'arc à poulies pendant toute la compétition.

Le temps alloué pour une volée est de 2 minutes.

2. FORMULAIRE INSCRIPTION BINOME

Nom de l'association :

Nom et prénom du représentant de l'association :

Titulaires

	Nom et Prénom	N° de licence	Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	Arc	Catégorie (suivant le règlement)
Binôme 1					
Binôme 2					
Binôme 3					
Binôme 4					
Binôme 5					
Binôme 6					
Binôme 7					
Binôme 8					

Remplaçants :

1					
2					

3. CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF : EQUIPE JEUNE

Nom de l'association :

A remettre le jour de la compétition, ne pas envoyer à la FSCF

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

4. ACCREDITATIONS ENTRAINEURS

Nom de l'association :

	Nom et prénom	N° de licence
Equipe 1		
Equipe 2		
Equipe 3		
Equipe 4		
Equipe 5		

Il n'est autorisé qu'un seul entraîneur par équipe de 4 archers.
Toute équipe non complète peut quand même avoir un entraîneur
(exemple : un binôme seul).

Les entraîneurs en possession d'une licence au 1^{er} Janvier 2018 seront acceptés

Seuls les entraîneurs inscrits au préalable auront accès à la salle.
Ils devront être en tenue de leur club.

5. AIDE AUX ASSOCIATIONS *

A renvoyer impérativement avant le 27 mai 2018 avec les questionnaires techniques :
FSCF à l'attention de Thomas MOURIER, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS

(Après cette date, aucune demande ne sera plus prise en compte)

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Déplacement depuis à BRUMATH

* Ces aides ne concernent que les associations qui participent à des manifestations nationales dédiées aux JEUNES ou à des manifestations pour lesquelles de jeunes participants sont présents (moins de 18 ans).

Le minimum kilométrique pris en compte est de 50 km entre le siège social de l'association et le lieu de la compétition

Les versements ne sont effectués que lorsque le montant total dû est supérieur à 25 €. Les montants inférieurs restent acquis à la fédération et ne sont donc pas redistribués sur les autres associations.

Le calcul se fait pour toutes les associations concernées par cette limite kilométrique sur lesquelles on distribue le montant global de l'aide accordée.

Important : Joindre obligatoirement un R.I.B.

(Toute demande non accompagnée d'un R.I.B. ne sera pas prise en compte et aucun rappel ne sera fait)

Réservé à la Fédération, ne pas remplir.

Distance kilométrique : Kms (*données issues de Mappy ou ViaMichelin*)

Nombre de tireurs présents : (*figurant sur le palmarès*)

Montant viré à l'association : €

Programme

Samedi 23 juin 2018

- 13h00 à 14h00 : Accueil, greffe et contrôle des licences.
- 14h00 : Mise en place des délégations suivie de la cérémonie d'ouverture.
- 14h15 : Contrôle du matériel par les arbitres. Dès la fin du contrôle, échauffement à la distance.
- 15h00 : Début des tirs couleurs, 20 volées. Pause de 15 minutes entre les séries.
- 18h30 : fin théorique des tirs.
- 19h00 : Repas.
- 21h00 : Fin de la soirée.

Dimanche 24 juin 2018

- 9h00 : Echauffement à la distance.
- 9h30 : début des tirs (10 volées)
- 10h45 : fin théorique des tirs
- 11h00 : vérification des résultats par les capitaines d'équipe.
- 11h30 : Palmarès
- Départ des archers à l'issue du palmarès.

**Ce programme est établi pour un groupe.
Si les Pré-Inscriptions dépassent la capacité de 60,
ce programme sera adapté aux 2 groupes
et communiqué aux clubs inscrits
dès la fin des Pré Inscriptions.**

Questionnaires administratifs

1. PRE-INSCRIPTION ARCHERS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

2. PREVISIONS ARCHERS INDIVIDUELS

Soyez le plus proche de la réalité.

	Classique	Poulies		Classique	Poulies
Benjamin			Junior Femme		
Benjamine			Junior Homme		
Cadet					
Cadette					

Ne pas indiquer les remplaçants !

**Fiche à retourner obligatoirement par mail avant
Le 15 avril 2018 à la Commission Nationale**

fscf.tiralarc.commission@gmail.com et sergeburgun@gmail.com

3. PRE-INSCRIPTION REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Nombre d'archers	
Nombre d'accompagnateurs	

4. PRE-RESERVATION DES REPAS

Indiquez le nombre total : archers et accompagnateurs

Samedi soir	Dimanche midi (plateau repas)	Tarifs par archer : Archers : 27 € (les 2 repas et les frais organisateur) Si pas de repas, 10 € frais organisateur Accompagnateurs : 22 € (les 2 repas)

Le club prévoit de la Tarte Flambée pour le samedi soir, plateau repas à emporter pour le dimanche midi (possibilité de manger sur place, les tables restant en place dans l'entrée du centre omnisports).

La **tarte flambée** ou **flâmmenküech**e est un plat traditionnel de la cuisine alsacienne, composé d'une fine abaisse de pâte à pain recouverte de crème fraîche épaisse et/ou de fromage blanc et garnie de lardons, d'oignons crus en rondelles, déclinée en multiples variantes, puis rapidement cuite au four à pain très chaud. La tarte est traditionnellement roulée et **mangée avec les doigts**.

**Fiche à retourner obligatoirement par mail
ou par courrier avant Le 15 avril 2018 à :**

Simon MADER, 18 rue des roseaux 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
archersdebrumath.fscf@gmail.com Tél. 06 21 71 21 42

5. RESERVATION DES REPAS

Nom de l'association :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Repas	Tarif	Nombre de repas	Montant global
Samedi soir	22 €		(A)
Dimanche midi (panier repas)			

Frais organisateur (par archer)		Nombre d'archers	Total	Montant global
Avec Repas	5€			(B)
Sans Repas	10€			

Total A + B	
--------------------	--

Arrhes à joindre à la réservation, soit 50 % du montant total	
Somme restant due , à régler à l'accueil dès votre arrivée	
Nombre d'accompagnateurs	

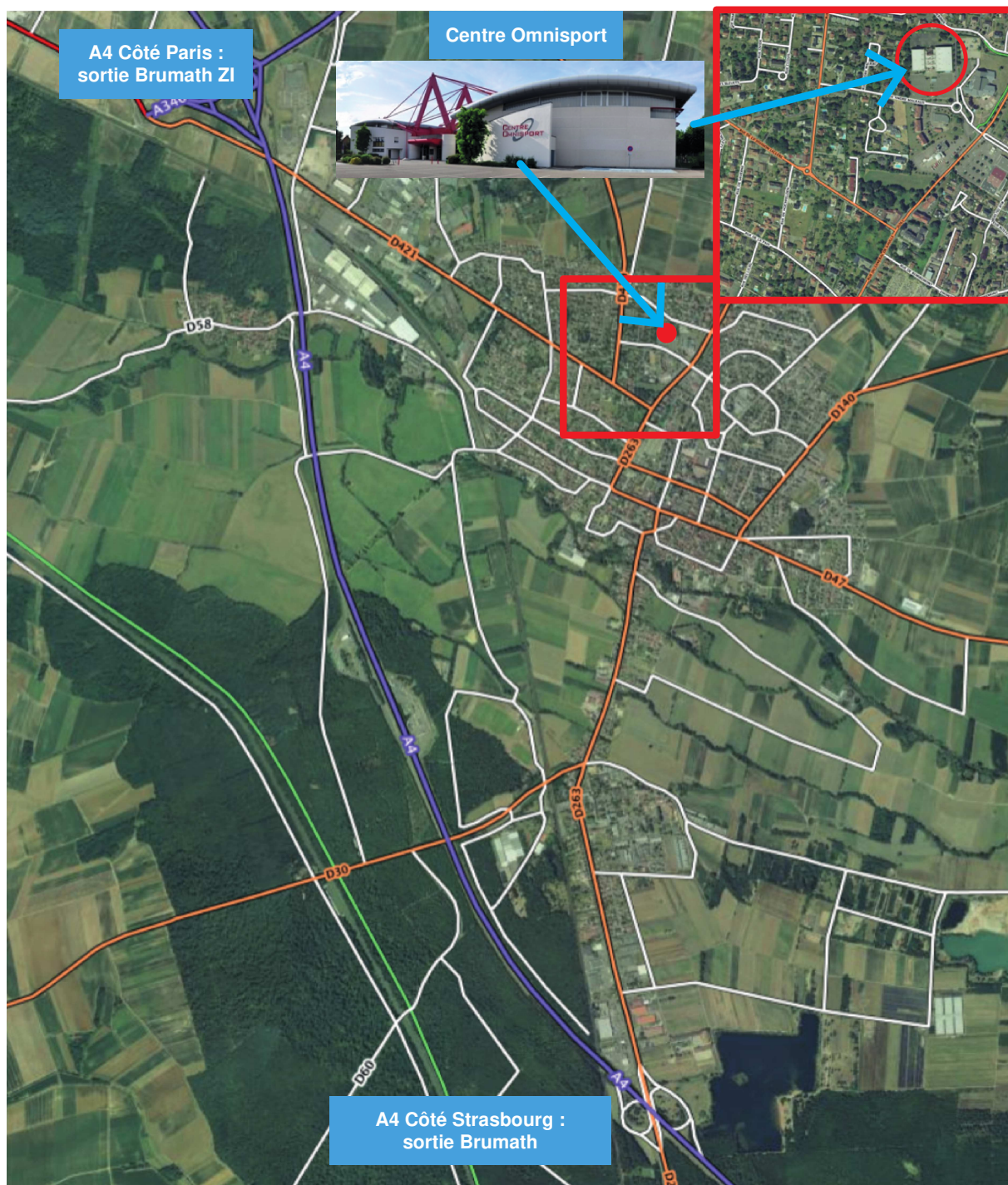
Fiche à retourner avant le 27 mai 2018

Simon MADER, 18 rue des roseaux 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
archersdebrumath.fscf@gmail.com Tél. 06 21 71 21 42

Accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de : FOYER CLUB BRUMATH

IMPORTANT : Seuls les désistements ou modifications signalés PAR ECRIT ou EMAIL, avant le 10 juin 2018, seront pris en compte. Au-delà de cette date, les arrhes versées ne seront pas remboursées.

Plan de BRUMATH



Liste des Hôtels

- [L'Escale](#) [2,56km]
203 av Strasbourg 67170 BRUMATH
03 88 51 09 44
- [B&B Hôtel](#) [7,87km]
B&B Strasbourg Nord Artisans
r Artisans 67550 VENDENHEIM
08 92 70 75 63
- [B&B Hôtel](#) [8,07km]
B&B Strasbourg Nord industrie
15 r Industrie 67550 VENDENHEIM
08 92 78 80 98
- [Hôtel Argos](#) [8,31km]
2 r Commerce 67550 VENDENHEIM
03 88 81 86 36
- [Hôtel Restaurant Campanile Haguenau](#) [8,40km]
129 rte Strasbourg 67500 HAGUENAU
03 88 73 94 76 fax : 03 88 93 59 52
- [Hôtel Formule 1](#) [9,21km]
17 r Chemin de Fer RN63 67450 LAMPERTHEIM
08 91 70 54 00
- [Hôtel Roi Soleil](#) [10,14km]
4 r Thomas Edison 67450 MUNDOLSHEIM
03 90 22 23 24 fax : 03 90 22 23 23
- [Hôtel Restaurant Ibis Strasbourg Nord](#) [11,21km]
2 r Sandlach 67500 HAGUENAU
03 88 73 06 66
- [Ibis budget Haguenau](#) [11,21km]
2 Bis chemin de la Sandlach rte de Bitche 67500 HAGUENAU
08 92 68 08 67
- [Hôtel Restaurant Kyriad Prestige Strasbourg Nord](#) [13,48km]
2 av Europe 67300 SCHILTIGHEIM
03 90 22 60 60 fax : 03 90 22 60 69
- [Camping Municipal](#) [8,48km]
20 r Piscine 67500 HAGUENAU
03 88 73 91 43



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr